

Extrait du Procès-verbal
Ou Copie de Résolution

**MUNICIPALITÉ
DE SAINT-CALIXTE**

À la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Calixte



Tenue le 14 avril 2025, avec la présence du public, et à laquelle étaient présents son honneur

M. le maire Michel Jasmin

Et les conseillers suivants : Mme Louise Bourassa, Mme Any-Pier Houle, M. Alexandre Mantha, M. Gaétan Lavallée, Mme Lucie Chagnon

Était également présent : Liette Martel, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Résolution : 2025-04-14-117

**PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER RELATIF AUX SORTIES ET
AUX ACTIVITÉS SPÉCIALES ASSOCIÉES AU CAMP DE JOUR
ESTIVAL ET HIVERNAL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Calixte offrira à nouveau cet été un camp de jour aux enfants Calixtiens;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a accepté d'inclure le coût des sorties et des activités spéciales à la tarification régulière du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE cet ajout engendre une augmentation considérable du coût du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE l'équité est une valeur importante dans l'offre du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est conscient de la capacité financière de ces citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention au montant de 4 000 \$ de l'organisme le Comptoir à bas prix afin de mettre en place un programme d'aide financière pour les familles à faible revenu.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GAÉTAN LAVALLÉE

APPUYÉ PAR : M. ALEXANDRE MANTHA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SUITE AU VOTE :

Extrait du procès-verbal ou copie de résolution
Résolution : 2025-04-14-117

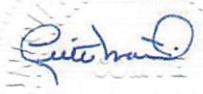
QUE le conseil municipal adopte le Programme de soutien financier relatif aux sorties et aux activités spéciales associées au camp de jour estival et hivernal proposé par le Service des loisirs;

QUE ce programme soit offert dès maintenant aux familles qui ont inscrit leurs enfants au camp de jour 2025.

ADOPTÉE À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025.

Le procès-verbal de cette séance n'a pas été approuvé par le conseil.

Copie certifiée conforme
Ce 15 avril 2025


Liette Martel
Directrice générale adjointe